



SETTIMANALE CORSU D'INFORMAZIONE

L'OPTIMISME
N'EST PAS TAXÉ !



PACI È SALUTA!

LOI MACRON

Sérieuses
inquiétudes
chez les notaires



Photo: MPB

CULTURE

Violaine Costa,
les traits
de la magie



Photo: CG

1,60€



ÉDITO P2 • ACTUS P3 • AGENDA P26 • BATTÌ P27

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

ENQUÊTE DÉPLACEMENTS INCHIESTA SPIAZZAMENTI

CORSE
Octobre 2016 - Avril 2017

Connaître vos déplacements
aujourd'hui pour **améliorer**
votre mobilité demain

**EXPRIMEZ
VOUS**



Inseme, custruimu a mubilità di dumane
Près de 10 000 personnes interrogées en Corse



Par téléphone



Bord de route

Questionnaire anonyme et confidentiel

Pour en savoir plus : www.auc.corsica



Da Roland FRIAS

À quist'annu chì vene

Hè venuta l'ora di festighjà l'annu novu, di mette si nant'à u so 31. Dopu à Natale, eccu un'antra stonda chè nò aspettemu per sparte è ritruvassi cù quelli chì ci sò cari. Pruvemu d'esse felici u più ch'ellu si pò, ancu, si i 12 mesi scorsi, emu pientu parenti o amichi chì si ne sò andati. Ancu si per certi ùn hè mai faciule a vita. In quelle uccasioni, si cerca di rassicurassi, à l'ingrossu, ch'ellu esiste in vera u benesse, pocu impreme a quantità, u pigliemu cum'ellu vene, appinuccia o assai, ùn hè mai troppu, face sempre prò. Tocca à noi di crede ci, di rende sputiche isse feste, da ch'elle sianu luminose per tutti, da ch'elle ci riscaldessinu a mente è u core. Chì bisognu ci hè ! Di pettu à tutte ste fiure di strage ch'invadisenu i nostri screni d'urdinatori, di telefonini è di televisìu, colpa à a crescita di a barbaria estremista chì s'hè invitata ancu luni u 19 di dicembre nant'à u mercatu di Natale di Berlinu, colpa à a scimità di l'omu ch'ùn si pò parà cum'è l'elementi quand'elli si scatenanu è ch'elli distrughjenu u fruttu d'una betunizzazione assèssu eccessiva. Hè feritu l'ambiente è soffre, cum'ella a ci mostra l'accalurita di a pianetta chè nò risentimu tutti i ghjorni. A prutezzione di u nostru patrimoniù naturale hè un veru cumbattu per u quale certi risicughjanu a so vita ; l'emu vistu torna l'astr'eri in Sotta è in Corti. Ghjè una presa di cuscenza chì ognunu deve avè. Ci vole à pensà ci, ancu si in fin'd'annata cusì, devimu piuttostu fà piazza à l'incantu, solu qualchi ora, solu per esse bè for'd'issa realità troppu pisiva. Pregheremu per i nostri, pregheremu per u mondu. Ùn piglieremu chè u bè di l'umanità, stu famosu campà insemu, cù dolcezza, cù sincerità, cù fede ind'u presente è in l'avvene. U tempu d'un ripastu, à fiancu à i nostri cari, in giru à a tradizione. Tandù, si spanneranu u benesse è a felicità. Cù l'auguri tantissimi da ch'elli stessinu à longu andà in core di a nostra andatura. Devenu esse e nostre stelle isse stonde, è ci tocca à fà le luccicà, ind'u calore di a spertera è di a speranza. In tantu, cari lettori, vi preghemu di core bonissime feste è vi dimu à quist'annu chì vene, si Diu vole. Pace è salute per tutti ! ■

À MODU NOSTRU
À MODU NOSTRU

H U M E U R

Nos vœux les plus sincères

2016, avec son lot de joies, de petits bonheurs mais aussi de grands moments de colère, de larmes et de recueillement cède sa place à 2017 avec de nouvelles espérances et de positives pensées qui je l'espère ne seront pas rangées rapidement dans cette grande bibliothèque des utopies et autres désillusions.

Nouvelles attentes par exemple envers la justice des hommes qui n'a pas brillé en cette fin d'année.

Un bandeau sur les yeux peut évidemment aveugler et permettre de reconnaître coupable de négligence une personnalité du monde tout en la dispensant de peine au vu de sa réputation nationale et internationale. Tout en condamnant n'importe quel quidam sans dent et sans fortune pour quelques pâtes, un simple portail abimé ou une légitime défense.

Nouveaux espoirs mêmes tenus pour ce tout politico-économique afin qu'il cesse de nous décevoir avec ses décisions nationales, européennes ou onusiennes prises parfois à l'encontre de tout héritage historique ou respect des droits de l'Homme.

Et quelques souhaits à marteler -de nouveau- car redevenus combats. Celui, entre autres, qu'aucune décision ne remette en cause le fait que les femmes puissent disposer de leur corps ou qu'elles doivent disparaître de l'agora parce qu'une personne physique ou morale l'aura décidé.

Avant-dernier vœu -peut-être pieux- que plus aucun barbare ou intégriste en tout genre, n'aboie, détruise, blesse et tue sous couvert de sa morale et au nom de revendications idéologiques et assassines.

Enfin, que 2017 soit pour chacun d'entre nous propice à l'action, la vigilance mais aussi à la réflexion et l'introspection pour que nos vœux se réalisent peut-être mais ne soient pas de simples mirages. Voltaire disait qu'une bonne année répare les dommages de deux mauvaises, alors tout simplement pour vous et ceux qui vous sont chers... Bon capu d'annu, pace è salute pè tuttu l'annu ! ■ dominique.pietri@yahoo.fr

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef
• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)
email: journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40
Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO
Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95
Annonces légales – Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de :

• Elisabeth Milleliri (informateur.corse@orange.fr)
1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli
Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris
Amandine Alexandre (Londres), Batti,
Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,
Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,
Claire Giudici, Kampà, Jean-Toussaint Leca,
Tim Leoncini, Michel Maestracchi, Jacques Paoli,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,
Manon Perelli, Dominique Pietri, David Raynal,
partenariat avec **Alta Frequenza** et **Télé Paese**

Comité de surveillance :

Philippe Giammari, président,
Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.
Conseillers : Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
Christian Gambotti (Corses de l'extérieur)
IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia
Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 1 88773
ISSN 2114 009
• Fondateur Louis Rioni

ÉDITO



2016 est venue à son terme,

tournons la page et engouffrons-nous vers 2017. Nous n'avons guère de raisons de nous attarder sur une année lourde de violence, de guerres et de désordres à travers le monde, qui n'ont pas épargné la France. 13 juin: deux policiers tués dans les Yvelines. 14 juillet à Nice, attentat prenant pour cible la foule des spectateurs à l'issue du feu d'artifice donné pour la fête nationale, un bilan impitoyable: 86 tués, 434 personnes blessées. 26 juillet près de Rouen à Saint-Etienne du Rouvray, deux djihadistes tuent un prêtre dans son église et blessent grièvement un paroissien.

Cette violence ordinaire dans bien des pays, s'installe à notre porte, sous nos yeux, pour terroriser les citoyens; décembre verra le malheur s'abattre sur Berlin, l'Allemagne frappée à son tour. Mais ne leur donnons pas aux terroristes le salaire de leurs forfaits. Les dirigeants des démocraties touchées par ces crimes, comme tous les autres devront résister unis, debout et sans faiblir.

Essayons de trouver des raisons d'espérer du champ politique français, la primaire de la droite et du centre rassemblant plus de quatre millions d'électeurs «volontaires» pour se rendre aux urnes à l'occasion. Une fois l'ancien Président de la République renvoyé sans ambage à ses passions privées, deux anciens premiers ministres étaient aux prises. Surprise, ce n'est pas le maire de Bordeaux et favori des sondages qui est choisi, mais l'ancien maire de Sablé-sur-Sarthe et actuel député de Paris qui remporte la mise...

Côté gauche, la primaire viendra bientôt, des «cadavres» resteront aussi à terre, mais heureusement les morts politiques ne font pas couler de sang. François Hollande a renoncé avec panache à mener combat, un Premier Ministre a renoncé à son titre pour mieux servir ses ambitions, tandis qu'une petite cohorte d'anciens ministres et autres personnalités entre en lice.

Bref, 2017 réservera peut-être encore des surprises! Restons chez nous, dans notre île, pour constater l'essentiel. La violence a cessé. La démocratie, il y a juste un an, a rendu son verdict. La majorité nouvelle aux commandes de la CTC applique son programme. Compagnie maritime, comité de massif, négociations avec le gouvernement... l'exercice est difficile, mais serein. Il nous reste à souhaiter le meilleur pour les Corses en 2017.

A Corsica cambia, cambiemu a Corsica. ■

Paul AURELLI

Directeur de la publication

<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/IcnActu>

LOI MACRON ET INSTALLATION LIBRE DES NOTAIRES

L'inquiétude des professionnels



Douze nouveaux offices créés et environ 800 candidats.

Voilà la conséquence immédiate de la loi Macron en Corse qui fait de la quasi totalité de l'île une «zone d'installation libre» pour les notaires. Une bonne nouvelle pour les professionnels corses? Rien n'est moins sûr. Les explications de Me Marie-Anne Pieri.

Douze nouveaux offices notariaux pour la Corse: c'est ce que prévoit la loi Macron. La carte fixant les zones dites «d'installation libre», a été publiée au Journal officiel du 15 décembre dernier. La quasi-totalité de la Corse en fait partie, seul le secteur de Corte en est exclu. Ouvert au plan national, l'appel à candidature a été très fructueux: quelques 800 candidats se sont positionnés, parmi lesquels des notaires déjà installés et des SCP [Sociétés Civiles Professionnelles] du continent. Dans l'île, les professionnels sont inquiets.

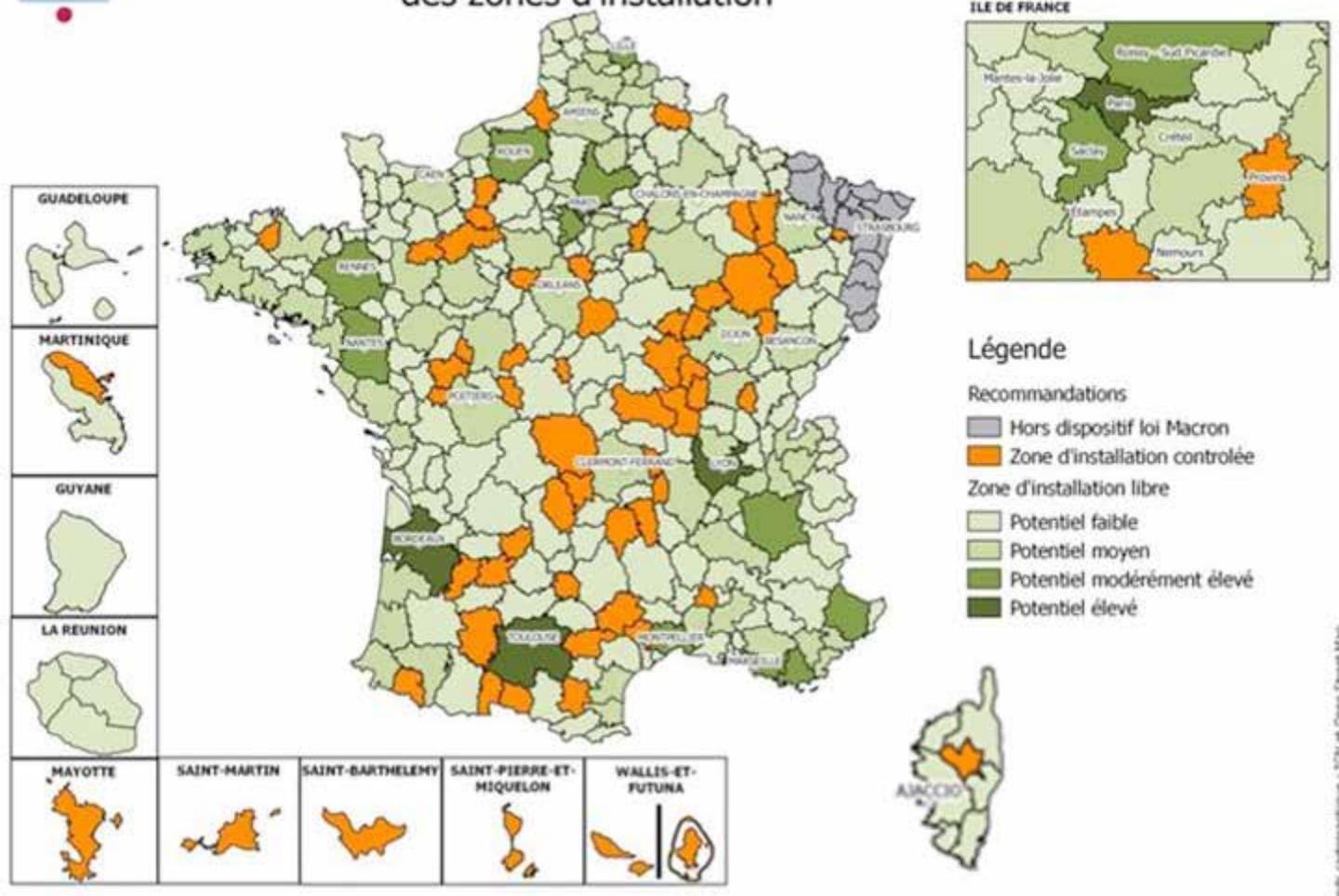
Adoptée le 7 août 2015 – au moyen de l'article 49.3 de la Constitution –, la loi Macron, plus précisément nommée «*Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques*», prévoit, afin de «casser un monopole», un assouplissement des conditions d'installation. Auparavant pour être nommé notaire [Officier Public et Ministériel, par le Garde des Sceaux] il fallait être présenté par son prédécesseur dans l'office notarial que l'on souhaitait acquérir, avoir l'aval du Parquet et du Parquet général, de la Chambre départementale des notaires et de la Chambre régionale. Désormais, dans les zones d'installation libre, outre le diplôme, il faudra simplement remplir des conditions, parfois subjectives, «*de nationalité, d'aptitude, d'honorabilité, d'expérience et d'assurance*». Marie-Anne Pieri est notaire à Aléria où, pour s'installer, elle a dû, il y a une quinzaine d'années à peine, acquérir l'étude de Maître Bourgeaud. «*Il y a en Corse 17 offices pour le Nord au sein desquels travaillent 27 notaires en titre, et 11 pour le Sud (soit 22 notaires), remarque-t-elle. Le notariat est jeune et endetté. Or, concernant l'implantation*

de nouveaux offices, c'est à l'Autorité de la concurrence – qui généralement s'occupe bien plus de faire appliquer les règles dans les entreprises du privé (grandes surfaces, etc.) que dans le domaine précis du notariat – que l'étude a été demandée...»

L'Autorité de la concurrence est une autorité administrative indépendante, spécialisée dans le contrôle des pratiques anticoncurrentielles, le fonctionnement des marchés et le contrôle des opérations de concentration. Dans un avis du 9 juin 2016, elle a préconisé la création de 307 zones sur le territoire national, parmi lesquelles 247 zones d'installation libre permettant d'accueillir 1650 nouvelles études. Pour rendre cet avis, les critères retenus, au plan de l'offre, ont été l'âge des professionnels, la localisation et le chiffre d'affaire. Concernant la demande, ont été privilégiées les notions de démographie, de situation économique, les mariages et les naissances. «*En fonction de ces critères, poursuit Maître Pieri, étant donné la situation de la Corse – une région dont le PIB est un des plus bas de France et dont le taux de pauvreté excède 20% de la population – on aurait pu imaginer être exclu de la mesure. Il n'en est rien. Six régions d'implantation libre ont été établies et une seule (autour de Corte) est placée sous surveillance. La création de douze nouveaux offices est prévue, soit trois pour le Grand Bastia, un pour la Plaine orientale, deux pour la Balagne, un pour la région de Porto-Vecchio, un pour le Sartenais et quatre sur le secteur d'Ajaccio. Nous sommes conscients que la profession notariale doit évoluer, qu'il y a en Corse 50 diplômés notaires en capacité de s'installer, mais la façon dont se met en place cette nouvelle loi ne les favorisera pas.»*



Proposition de carte des zones d'installation



« On peut craindre, avec la mise en place de cette loi, une précarisation de la fonction de notaire. »

En effet, la possibilité de faire acte de candidature est ouverte à l'intégralité du territoire national et un décret du 9 novembre dernier a autorisé les notaires déjà installés et les SCP (Sociétés civiles professionnelles) à postuler. Pour la Corse, 800 demandes sont enregistrées. Et pour choisir les heureux élus? Un tirage au sort! L'idée, très contestée, a été suspendue le 14 décembre 2016 par le Conseil d'État, mais l'Autorité de la concurrence (moyennant quelques aménagements, notamment la mise en place d'un portail vidéo permettant de suivre les opérations en direct) souhaite conserver la formule. *« Comprenez que ça nous semble difficilement acceptable. Tout d'abord parce que les contrôles et les frais engagés pour l'acquisition de nos études ont été très importants, ensuite parce que dans l'exercice de notre fonction, notre responsabilité civile peut être engagée. Nous avons un système d'assurance professionnelle obligatoire - financé tant au plan national que régional par nos seules cotisations - qui implique que le choix de nos collègues soit lisible et rigoureux. Plutôt qu'un tirage au sort, un concours serait plus judicieux! »*

Mais ce n'est pas tout. Quid des jeunes qui s'installeront? Même s'ils n'ont pas à investir dans leurs offices, pourront-ils les rentabiliser? En tirer, au vu de la situation économique de notre région, un revenu suffisant pour vivre? *« Bien entendu, la situation du foncier en Corse est problématique, conclut Maître Pieri, la création de titres de propriété est un travail important mené par les notaires, mais il s'agit d'actes qui prennent beaucoup de temps [6 à 8 mois et parfois plusieurs années] et dont la rémunération est très peu élevée.*

Quant aux grands programmes immobiliers de l'Extrême-Sud et de la Balagne par exemple, ils nous échappent déjà dans de nombreux cas. Qu'en sera-t-il si de grandes SCP obtiennent le droit de s'installer? Il y a fort à parier, au vu du nombre de collaborateurs qu'elles ont déjà, qu'elles ne créeront pas d'emploi. Elles auront simplement la possibilité d'ouvrir des locaux et pourront traiter plus facilement les dossiers rémunérateurs, en se désintéressant du problème local de foncier. Le notariat corse est un notariat de proximité, adapté au fonctionnement de la région. Nous connaissons la situation foncière, économique, le tissu social. On peut craindre, avec la mise en place de cette loi, une précarisation de la fonction de notaire. Nos études perdront leur valeur marchande et les nouveaux installés n'auront pas les revenus suffisants pour vivre. Seules les grandes SCP tireront leur épingle du jeu. » ■ Claire GIUDICI



Photo Claire Giudici

Quelques espoirs, beaucoup de tensions

Le 1^{er} janvier 2017, dans le cadre de la loi NOTRe, les communautés de communes des Cinque Pieve et du Bassin de vie de l'Île Rousse fusionneront pour donner naissance à une nouvelle intercommunalité nommée, pour l'heure, Communauté de communes Ile-Rousse Balagne.

En aout 2015, la loi NOTRe confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale. En Balagne, une «super intercommunalité» regroupant les 36 communes est recommandée et les premières tensions voient le jour. Après des mois de débat et malgré la loi stipulant que ces nouvelles intercommunalités devront compter 15000 habitants, les réunions de la commission départementale de coopération intercommunale de Haute-Corse accoucheront d'un schéma départemental composé de deux communautés de communes. Ainsi la Balagne sera coupée en deux, l'intercommunalité calvaise faisant cavalier seul.

La fusion actée, ne reste qu'à préparer les noces et surtout savoir qui deviendra le chef de cette famille de 22 communes. L'élection du président de cette nouvelle entité devrait intervenir début janvier et c'est donc à partir de cet instant que tensions et rivalités se créent dans cette conquête du pouvoir. Les Cinque Pieve regroupant 17 communes rurales de l'intérieur, cette intercommunalité a axé son fonctionnement sur la cohésion sociale et la redynamisation des villages. Son président, Lionel Mortini, maire de Belgudè, a pris son bâton de pèlerin pour faire le tour des communes et y expliquer ce qu'il pourrait se passer si elles emboîtaient le pas à celles du Bassin de vie de l'Île-Rousse. «C'est une intercommunalité beaucoup plus vaste, il est évident que le rapport de l' élu avec le territoire va changer. Mais bon, c'est la loi on est obligé de s'y plier. Là où ça peut devenir plus contraignant, c'est au niveau des compétences et de la fiscalité. En matière de compétences on peut citer l'exemple des écoles. Nous avons six établissements scolaires, soit au total dix classes à la charge de la communauté de communes depuis près de 15 ans, ce qui permet de les maintenir ouvertes et de les faire vivre. Aucune commune n'en aurait les moyens seule. Cette fusion engendrerait un retour à une gestion communale des écoles, qui est une aberration à nos yeux. Pour empêcher ça, nous allons devoir demander la création d'un nouveau syndicat pour récupérer cette compétence qu'on avait déjà en l'état. Il faudra donc tout reprendre et négocier avec la future majorité pour financer ce syndicat. Sinon

ce sera un retour en arrière de 15 ans pour les Cinque pieve à ce niveau, entre autres. En matière de fiscalité, il faudra être aussi très vigilant sur les questions de l'eau et l'assainissement. Aujourd'hui, nous avons des régies communales mais elles vont perdre la compétence. Sur le littoral, la gestion se fait par délégation de service public à des entreprises privées. Il est clair que pour nous l'eau et l'assainissement doivent rester des biens publics, c'est pourquoi nous allons demander la création d'une régie intercommunale pour nos 17 communes car nous risquons de nous retrouver avec des coûts multipliés par 5 si nous nous calquons sur les prix du littoral. On se rend compte qu'on veut réduire les « couches bureaucratiques » d'un côté... mais qu'on nous oblige à en créer de l'autre » explique Lionel Mortini.

La communauté de communes du Bassin de vie de l'Île-Rousse est plus citadine, plus balnéaire, plus poumon économique que cœur culturel ou social... Pour son président, Paul Lions, il faut relativiser. «C'est vrai que la fusion va poser beaucoup de questions au niveau de la fiscalité et des compétences. Les changements vont être importants tant pour les Cinque Pieve que pour nous. Mais c'est le début. Il faut bien comprendre que c'est une nouvelle entité et qu'il faut la co-construire. Pour les écoles, effectivement, c'est une compétence que les Cinque Pieve ont et que la CCBVIR n'a pas, il faudra donc trouver un terrain d'entente. De même pour l'eau et l'assainissement. Il est bien évident que la nouvelle intercommunalité ne pourra pas tout prendre en charge mais il faudra trouver un juste milieu. Il faut surtout éviter de spéculer sur les futures compétences et ne pas alarmer la population. Les futurs élus travailleront ensemble pour que personne ne soit lésé.»

Les deux communautés de communes vivent ainsi des dernières heures mouvementées; 46 conseillers communautaires constitueront la nouvelle mandature et si plusieurs noms circulent, pour l'heure nul ne sait qui se présentera le jour J. Les négociations ont déjà débuté pour savoir si le prochain président sera Cinque Pieve ou CCBVIR. Il devra piloter le destin de cette intercommunalité et lui donner une couleur politique voire idéologique. ■ Pierre PASQUALINI

Paul Lions



Lionel Mortini



429,14 Les chiffres de la semaine
M€ pour la 4^e et dernière convention d'application du PEI portant sur la période 2017-2020, signée le 20 décembre par le Président du Conseil exécutif de Corse et le préfet de Corse, en présence du ministre des Collectivités territoriales.

42 Les chiffres de la semaine
provenant du reliquat de l'enveloppe de continuité territoriale pourront être affectés à des opérations dans les zones rurales de l'intérieur l'île dès lors que priorité sera donnée aux ports, aéroports, routes et rail.

37,2 Les chiffres de la semaine
heures de travail hebdomadaires, en moyenne en Europe, selon le portail statistique Statista. La Grèce se signale par une durée hebdomadaire record de 42 heures, contre seulement 30 heures aux Pays-Bas.

ISULA SURELLA In Europea, con merito

Offrir aux jeunes diplômés de Sardaigne et de Sicile, régions italiennes qui avec la Calabre, détiennent le record du chômage pour les jeunes, l'opportunité d'acquérir une expérience professionnelle au sein du parlement européen. C'est l'initiative qu'ont lancée et défendue deux eurodéputés, membre du Partito popolare europeo (PPE), le sicilien Salvo Pogliese et le lombard d'origine sarde Stefano Maullu. Pour ce faire, ils ont chacun décidé de mettre en place des stages destinés à des diplômés (bac +3 et bac +5), dotés d'une bourse mensuelle de 1000€ et attribués cela dit selon des modes de sélection qui, d'une île à l'autre diffèrent quelque peu. Pour la période 2017/2018, l'eurodéputé sicilien prévoit six stages de deux mois à Bruxelles -deux pour des diplômés bac +3, quatre pour des diplômés bac + 5 après- dont l'attribution est soumise à une session d'examen organisée via l'Université de Catane et à l'évaluation d'une commission composée d'universitaires. De son côté, Stefano Maullu, qui a présenté son projet le 27 décembre à Cagliari, entend offrir 12 stages d'un mois, également dotés d'une bourse de 1000 € à de jeunes diplômés résidant en Sardaigne, qu'il se réserve le soin de sélectionner. ■

Sources : Ansa, Sardinia Post, La Sicilia

L'IMAGE DE LA SEMAINE

L'opinion des Français : sur les notions d'économie

	Avis positif	Avis négatif
Sur la Sécurité sociale	71	16
Sur les services publics	52	26
Sur l'Europe	39	36
Sur la nationalisation	31	33
Sur le protectionnisme	29	38
Sur le libéralisme	27	37
Sur le profit	24	45
Sur la mondialisation	14	54
Sur le licenciement	3	79

Source : Enquête électorale française n°3

IL FALLAIT LE DIRE

« Un article récent de Corse Matin fait état de propos scandaleux sur la « gentryfication » du quartier qu'aurait voulue l'ancienne municipalité. Ceci relève de la mauvaise foi »

peut-on lire à propos du quartier du Puntettu dans la dernière édition de Des actes pour Bastia, média de l'opposant municipal bastiais Jean Zuccarelli. Joli lapsus... tout n'est pas si rose, mais tant qu'on a la foi.

HAUT

Dans le cadre de l'appel aux candidatures du 20 juillet 2016 pour la diffusion par voie hertzienne terrestre en haute définition d'une chaîne de télévision locale dans la zone de Corte, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a sélectionné le projet présenté par Télé Paese.

BAS

L'embellie aura été de courte durée : pour la fin novembre 2016, en Corse, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) progresse de 3,4 % sur un mois et de 0,5 % sur trois mois, tandis qu'en France métropolitaine on enregistre une baisse de 0,9 % sur un mois et de 3,1 % sur trois mois. Les évolutions du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situent entre -0,5 % en Haute-Corse et +1,7 % en Corse-du-Sud pour les évolutions sur trois mois et, sur un mois, entre +1,6 % en Haute-Corse et +2,5 % en Corse-du-Sud. S'agissant du nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et ayant exercé une activité réduite dans le mois (catégories B, C) en augmentation de 0,8 % sur trois mois, il affiche de 10,7 % de progression sur un an.

FRAGILE

Les personnels CGT de la Maritima -armateur qui assurait jusqu'alors le soutage des navires de Corsica Linea à Marseille- grévistes depuis le 20 décembre pour dénoncer le choix de la compagnie Esso de faire appel à un autre prestataire dès janvier 2017, ont accepté le 26 décembre non de cesser mais d'assouplir leur grève. En effet, la préfecture des Bouches-du-Rhône leur a annoncé la tenue d'une table ronde entre le 2 et le 6 janvier. Un petit répit pour Corsica Linea, que cette grève pénalise.

Traits de magie



Violaine Costa, 24 ans, est à la tête d'une ménagerie fabuleuse où des flamants flibustiers côtoient des renards en veste de tweed et des taupes arborant des lunettes rondes. L'enfant de Bastia qui escomptait fréquenter l'école des fées est devenue illustratrice d'ouvrages pour la jeunesse.

Enfant, Violaine Costa envisageait une carrière de «fée professionnelle». Ou de vétérinaire. Ou, mieux encore, de «fée professionnelle spécialiste des animaux»! Puis, elle a dû affronter une dure réalité: «l'école des fées n'existait pas». Constat terrible qui met à mal des projets tels que «la prise de pouvoir à 6 ans et demi, la possibilité de transformer la soupe de légumes verts en consommé de fraises Tagada» ou avoir une «bande de joyeux lutins comme meilleurs copains». Restait donc la piste vétérinaire. «Mais si j'avais opté pour une filière S, je n'avais pas les notes requises. Aussi, durant ma dernière année de lycée, j'ai commencé à revoir sérieusement mes plans de vie. Et si j'ai toujours aimé dessiner, au départ, je ne voulais absolument pas devenir artiste. Je ne m'en sentais pas capable. Je doutais de pouvoir mener une vie professionnelle peu sécurisante sans être vraiment sûre de ma vocation.» À moins que... «La seule chose qui me paraissait faisable était d'intégrer l'école supérieure d'arts graphiques Penninghen, et de voir si je parvenais à franchir le cap de la première année». En effet, si l'entrée à Penninghen se fait sans sélection ni concours préalable, la poursuite des études y est soumise aux résultats de la première année, laquelle se solde généralement par l'échec de près de la moitié des élèves. «C'était une sorte de test personnel. Je m'étais dit: si tu y arrives, c'est que tu es vraiment faite pour ça.»

En 2009, elle quitte donc Bastia pour Paris. «J'ai réussi ma première année à Penninghen et là, j'ai choisi la branche dans laquelle je voulais évoluer». Ce sera l'illustration, et plus particulièrement l'illustration d'ouvrages-jeunesse. Histoire, peut-être, de renouer avec les projets de l'enfance, en faisant jaillir du papier de fabuleux bestiaires. Et surtout parce qu'il existait une sorte de prédisposition. «Ma mère adorait flâner dans les librairies pour m'offrir des livres que j'ai chéris et que je chéris toujours. Elle a ainsi créé chez moi une sensibilité particulière au livre-jeunesse, au monde de

l'enfance. J'ai toute une collection d'ouvrages, qui augmente régulièrement puisque je continue à en acheter. Je suis d'ailleurs obligée de me réfréner, car c'est un sacré budget!»

Elle est admise, après sélection, à l'école de dessin et d'art Émile Cohl, à Lyon, qui forme aux métiers de l'illustration, de la BD, du dessin animé, du jeu vidéo et de l'infographie 2D/3D. L'enseignement très complet qui y est dispensé lui ouvre de nouvelles voies d'expression et de création. «Je suis très manuelle et j'adore travailler en volumes. J'attendais donc avec impatience les cours de sculpture. Mais une des belles révélations a été la BD, apprendre à lier le texte et l'image. Auparavant, j'étais dans la création graphique pure, et n'avais pas véritablement pensé à l'importance de l'intégration du texte à l'image.» D'autres apprentissages ont été un peu plus ardues: «Ma terreur, c'était Photoshop! J'ai eu mon premier ordinateur à 18 ans et pour moi, l'informatique, ce n'était pas du tout naturel. À mon tout premier cours, j'ai pleuré toutes les larmes de mon corps! J'avais l'impression que je ne pourrais jamais y arriver. Au final, ça a été une autre belle révélation. C'est un outil formidable, duquel j'apprends encore beaucoup. Car on n'arrête jamais d'apprendre.»

En juin 2015, Violaine Costa est fraîchement diplômée, après avoir présenté, pour son projet de fin d'études, un travail graphique autour de *La flûte enchantée*, de Mozart «que j'aimerais beaucoup voir éditée, un jour...» Arrive le moment de concilier la magie de la création et les dures réalités de la vie d'illustratrice free-lance. «Mes débuts ont été un peu laborieux, je n'ai pas trouvé tout de suite ma place». Mais, son book sous le bras, elle se rend au Salon du livre-jeunesse de Montreuil. «J'y ai rencontré la directrice artistique de Gründ, qui a aimé mes dessins. Et nous nous sommes revues en janvier dernier». Violaine se voit confier le soin de relever un petit défi. Illustrer la réédition d'un classique de la littérature-jeunesse, maintes fois adapté à la scène et à l'écran: *Le lapin de velours*, de



Le lapin de velours, éd. Gründ



La petite chef d'orchestre, éd. Gautier-Languereau

Margery Williams publié pour la première fois en 1922. «J'ai découvert à cette occasion ce texte très émouvant. Je n'ai pas voulu voir les illustrations originales mais rester sur le texte. Et nous avons beaucoup échangé, avec l'éditrice, pour créer un livre qui soit le plus harmonieux possible. Le problème de l'illustrateur est souvent qu'il est seul avec ses dessins et a besoin d'un regard, d'un retour objectif. J'ai eu beaucoup de chance en bénéficiant de cet échange constant avec quelqu'un qui possède un œil exercé.» L'ouvrage paraît en octobre. Entre-temps, Violaine a été sollicitée par la maison d'édition Gautier-Languereau pour illustrer le dernier roman pour la jeunesse de Didier Levy, *La petite chef d'orchestre*. «Nous n'avons pu nous rencontrer qu'à la parution du livre et j'avoue avoir été stressée tant que je n'ai pas eu son avis. Un auteur et un illustrateur peuvent avoir des visions très différentes, et j'avais peur que mon travail ne colle pas à son idée initiale.»

La jeune femme partage sa vie entre Paris et Bastia. «Je fais de fréquents aller-retour. Tout dépend de mes rencontres professionnelles, mais je trouve toujours plus agréable de rentrer dessiner en Corse». Elle crée également les motifs des vêtements pour enfants de la jeune marque Théodore. «Son fondateur et moi nous connaissons de longue date, mais nous nous étions perdus de vue. Il recherchait un illustrateur pour ses collections, nous nous sommes retrouvés à cette occasion. Le fait de se connaître depuis longtemps nous permet d'avoir un échange sain, de dire clairement ce qui va ou ne va pas, afin de faire en sorte que les dessins soient les plus représentatifs de la marque». En 2017 Violaine Costa publie chez Hachette un *Album de bébé*, annoncé pour janvier, puis *Quatre quarts*, avec un texte de David Guyon, publié par la maison d'édition Talents Hauts. «J'ai la chance d'avoir rencontré des éditeurs qui m'ont soutenue. Je m'efforce à présent d'élargir mon champ d'action. Être illustrateur, c'est essayer d'avoir toujours un coup d'avance. Et je

continue à découvrir et expérimenter. Il fut un temps où je travaillais beaucoup le papier découpé, par peur du crayon. Puis, peu à peu, j'ai repris le crayon, testé des choses. À présent, je mets du dessin dans mes découpages ou du volume dans mes dessins. Je n'ai pas envie de me cantonner à un style, j'aime pouvoir utiliser un certain nombre de techniques, quand et comme bon me semble, en fonction des humeurs ou des contraintes. Et si j'aime les motifs - j'en crée en permanence - je ne suis pas fan des illustrations chargées, j'aime ce qui est sobre. Je recherche donc un équilibre entre mes envies de motifs et le trop de motifs.»

Peut-être, un jour, se laissera-t-elle tenter par l'aventure d'un ouvrage «texte et dessins de Violaine Costa». Mais estime-t-elle, «je n'ai pas encore la maturité nécessaire pour écrire. Lorsque j'aurai des enfants, qui sait? Quoi qu'il en soit, j'attends le déclic. Pour l'instant, il y a autour de moi des auteurs talentueux et j'aime ce binôme auteur-illustrateur». ■ Elisabeth MILLELIRI

Savoir + : www.violainecosta.net

La flûte enchantée, travail de fin d'études



ICN # 6645/6646

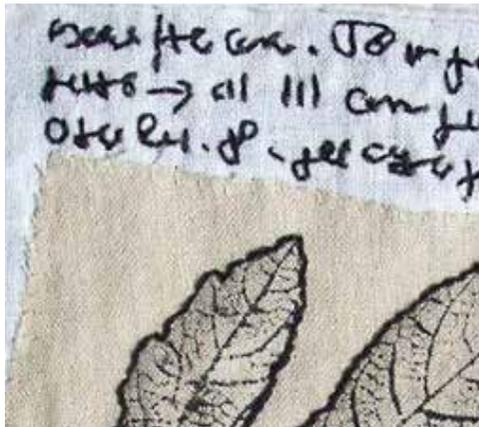
AJACCIO

■ ARMELLE GUISSANI

Jusqu'au 18 février. A Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Armelle Guissani vit et travaille à Olmeta di Tuda. Elle donne une deuxième vie aux objets et vêtements usés en les détournant de façon poétique.



■ MARC BENSIMON

Jusqu'au 31 décembre. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86/06 87 44 75 14

Très influencé par le minimalisme des années 1970, ce peintre a renoué avec l'aquarelle et le lavis d'encre, pour des œuvres où l'abstrait se veut une porte d'entrée vers le propre monde intérieur du spectateur.

■ NADINE ASTRUCH

Jusqu'au 31 décembre. Galerie Aux arts, etc.

☎ 06 72 76 82 86/06 87 44 75 14

La sculptrice façonne l'argile crue, qu'elle associe à des matériaux tels que le zinc, le cristal, la pierre.

■ BIG DOODLE

Du 3 au 13 janvier. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Yann Le Borgne se partage entre ses trois passions : les arts plastiques, la musique et le théâtre. Son œuvre invite à faire l'expérience d'« une chute où nul ne tombe », sans souci du sens ni du probable.



■ JE SUIS UNE VILLE

Du 3 au 13 janvier. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Dominique Appietto a longtemps cru qu'on ne pouvait photographier que ce qui est lointain, exotique. Sa rencontre avec le photographe Jacques Maton et la sociologue Liza Terrazzoni l'a amené à partir en quête du « quotidien méconnu » d'Ajaccio.

■ COMME UN SEUL HOMME

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Une vidéo dont le texte, à partir de lettres de soldats français, anglais et allemands, est dit par des jeunes d'aujourd'hui, sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre. Et des photos de paysages. Hommage aux combattants inconnus signé Denis Darzacq.

■ NAPOLÉON, CE HÉROS

Du 17 décembre au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Un parcours ludique et inédit mettant en valeur la richesse des collections du Palais Fesch mais aussi les faits et les personnages marquants de l'épopée napoléonienne et relatifs au mythe du surhomme.

■ COLLECTIF D'ARTISTES AJACCIENS

Du 21 décembre au 5 janvier. Locu Teatrale.

☎ 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

Ils sont peintres, photographes, sculpteurs et résident en Corse. Chantal Maroselli, Elise Milano, Thierry Tramoni, Joseph Gurciullo, Pierre-Paul Marchini, Adrien Martinetti, Ghjuvan Micheli Weber et Pierre-Henry Weber présentent leurs créations.

■ CARAMUSA

Le 6 janvier, 20h30. A Scenina

☎ 06 63 21 93 99 & www.scenina.com

Associant chant monodique, polyphonie et expression instrumentale traditionnelle, Caramusa propose un spectacle-voyage aux multiples escales, vers un monde où les instruments sont faits de bois et de corne. Dîner-spectacle. Réservation conseillée.



■ CLAUDE BUCCHINI

Le 7 janvier, 21h. Locu Teatrale.

☎ 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

Chansons d'ici, chansons d'ailleurs : Claude Bucchini interprète des chansons des Frères Vincenti, mais aussi de Jean Ferrat, Georges Moustaki et Yves Montand.

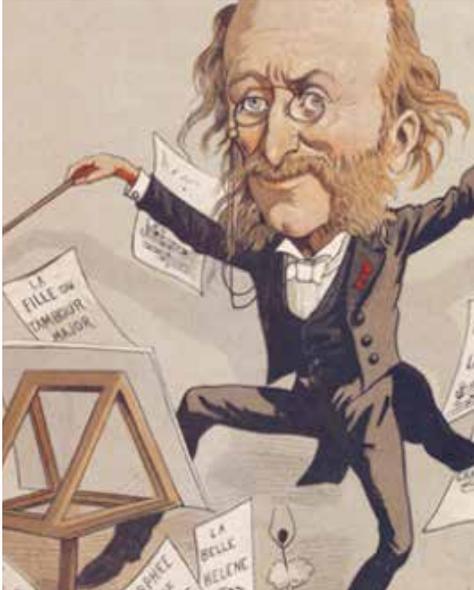
BASTIA

■ UN DÎNER AVEC JACQUES

Le 7 janvier, 20h30. Théâtre municipal. ☎ 04 95 34 98

00 & www.bastia.corsica

Dans le cadre d'un partenariat entre le théâtre de Bastia, le théâtre Impérial de Compiègne le théâtre de Fontainebleau et l'Opéra-Comique, un spectacle coproduit par le Musée d'Orsay consacré à Jacques Offenbach, chantre du Second Empire.



CORTE

■ LE PATRIMOINE VIVANT

Jusqu'au 30 décembre. Musée de la Corse.

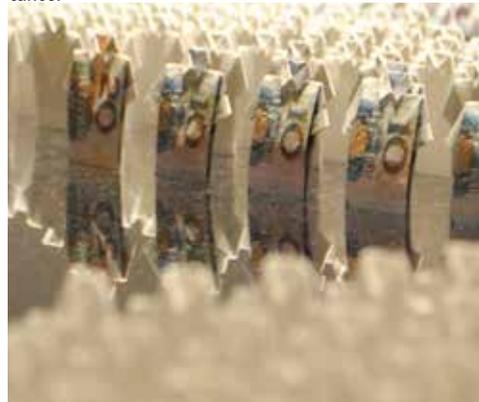
☎ 04 95 45 25 45 & www.musee-corse.com

En partenariat avec la Maison des cultures du Monde, une invitation à découvrir la richesse et la diversité culturelle en Corse et les pratiques culturelles du monde entier. ■

■ L'ARMÉE DES OMBRES

Jusqu'au 31 mars. Frac Corse. ☎ 04 95 46 22 18

Billet de banque pliés, installations, peintures, vidéo : avec au passage un clin d'œil à Melville, Hakima El Djoudi traite ici de la dépersonnalisation, du pouvoir de l'argent, des guerres qui se livrent désormais sur les places bourgeoises, de la perte de repères et d'identité... et de résistance.



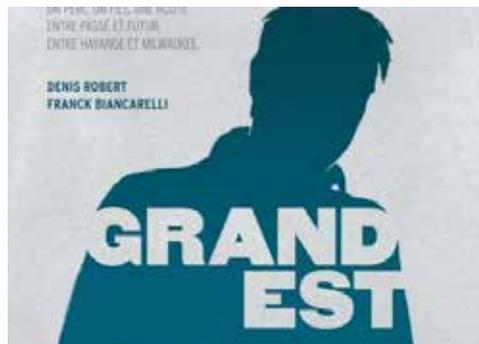
PORTO-VECCHIO

■ GRAND EST

Jusqu'au 7 janvier. Bibliothèque municipale.

☎ 04 95 23 35 89

Exposition des planches originales de Franck Biancarelli pour le roman graphique *Grand Est*, (textes de Denis Robert, éd. Dargaud), road trip dans la Lorraine au cœur d'acier.

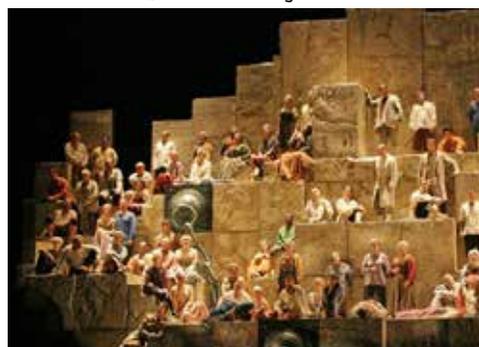


■ NABUCCO

Le 7 janvier, 18h55. Centre culturel communal.

☎ 04 95 70 09 58

En direct du Metropolitan Opera de New York, une vidéo-transmission de l'opéra qui créé en 1842 à la Scala de Milan, lança véritablement la carrière de Giuseppe Verdi. Il narre l'épisode de la captivité des Hébreux à Babylone. Dans le rôle-titre, Plácido Domingo.



EXPO MUSIQUE PHOTO THÉÂTRE CINÉMA

LITTÉRATURE DANSE THÉÂTRE JEUNE PUBLIC FESTIVAL

CAFÈ 2017 !?



BALÉONE

Centre d'Affaires

Bureaux et salles de réunions
À louer à la journée, au mois ou à l'année

 www.rivesud-immobilier.com

 04 95 50 43 40

RN 194
ZA Baleone Centre
20167 Sarrola Carcopino



- Parking gratuit

L'EPIC

C A F É - B R A S S E R I E

Repas d'affaires, terrasse, événements

 04 95 28 40 28

 www.brasserie-lepic.com